

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice :	27
Nombre de conseillers présents à la séance :	21
Nombre de conseillers absents :	7
Nombre de conseillers ayant donné procuration :	5
Nombre de votants :	26
Date de la convocation :	12 décembre 2024
Date d'affichage :	12 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

Présents : CLECH Vincent, BOURDON Yves, BOÉTÉ Cécile, LE GALL Maël (19h11), CASANAVE-LAULIVE Maryse, LE COQ Laurent, BICZO Sylviane (19h22) PIRON Valentina, HADJADJE Valérie, TASSEL Stéphane, GUILLAUME Hervé, ANTHOINE Julien, BODEVEUR David, LE DRET STEUNOU Christelle, LE GUEVELLOU Marjorie, BENECH Pauline, LE HERVÉ Thomas, BRIAND Sandrine, TOUDIC Marie-Evelyne, DAUPHIN Jean-Claude, DODOKAL Karine

Absents : LE FLOCH Eric, LE LUYER Martine, THEFO Laurence, BONIZEC Christel, HERVÉ Gildas, MARCHAND Cinderella

Procurations : LE FLOCH Eric à CLECH Vincent, THEFO Laurence à BENECH Pauline, BONIZEC Christel à TOUDIC Marie-Evelyne, HERVÉ Gildas à BRIAND Sandrine, MARCHAND Cinderella à DAUPHIN Jean-Claude

Secrétaire de séance : LE COQ Laurent

N°2024/107

Finances locales

Budget annexe « Résidence An Ti-skol »

Décision modificative n°1

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M57,

Vu la délibération n°2024/18 du 12 avril 2024 adoptant le budget primitif pour l'exercice 2024,

Considérant qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits sur le budget annexe « Résidence An Ti-skol»,

Considérant que les ventes réalisées du lotissement An Ti skol, au cours de l'année 2024, ont un impact sur les stocks, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de procéder à la modification d'imputation budgétaire suivante :

Chapitres - Articles - Fonction	INTITULÉS	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chap 70 - Article 7015 - Fonction 518	Ventes de terrains aménagés	+ 4800,00 €	
Chap 042 - Article 7133 - Fonction 518	Variation de stocks terrains aménagés (opération d'ordre)		+ 4800,00€
TOTAL		+ 4800,00 €	+ 4800,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chap 16 - Article 1641 - Fonction 01	Emprunt d'équilibre		- 4800,00 €
Chap 040 - Article 3555 - Fonction 518	Terrains aménagés (opération d'ordre)		+ 4800,00 €
TOTAL		0 €	0 €

Conformément à l'instruction comptable M57, cette décision modificatrice s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 4 800€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

<i>Nombre de suffrages exprimés :</i>	26
<i>Votes Pour :</i>	26
<i>Votes Contre :</i>	0
<i>Abstention :</i>	0

APPROUVE la décision modificative telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Vincent CLECH



Le secrétaire de séance,
Laurent LE COQ

